



**VILLE**  
**de**  
**MONTBONNOT**  
**SAINT-MARTIN**  
**(38330)**

**N° 01\_01\_2026\_053**

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	27
<i>Votants</i>	29
<i>Nombre de voix pour</i>	29
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

**OBJET :**

**Désignation d'un délégué  
titulaire pour siéger  
à l'Assemblée Générale  
de l'Agence**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré  
au registre des délibérations de  
la commune de Montbonnot-  
Saint-Martin

**République Française**  
**Département de l'Isère**  
**Arrondissement de Grenoble**  
**Canton de Meylan**

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 038-213802499-20260422-01\_01\_2026\_053-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six

le mercredi 22 avril

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François CLAPPAZ Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15 avril 2026

**Présents :** M. Jean-François CLAPPAZ, Maire - Mmes Caroline HALLÉ, Sonia LAZREG SÉGARD, Laurence GUILLEMIN, Laurence ROUVILLOIS - MM. Patrick DESCHARRIÈRES, Paul KLEIN, Gilles FARRUGIA, Jean-Baptiste PÉRIN, Adjoint(e)s. Mmes Anne-Marie SPALANZANI, Anne GHELFI, Ruxandra HERA, Sophie ARMAND, Ghesline PRAS, Lorène PUNGIER, Ambre GUITTRÉ, Marie-Claire ALBERTO, Hélène VACELET. Mrs Roger BOIS, Dominique BONNET, Philippe COURTOIS, Laurent COQUET, Jérôme VINTI Antoine MOUDRU-BARRE, Mathis GARNIER, Alain MAFFET, Laurent DESGOUIS.

**Pouvoirs :** Mme Emeline BUCHOUD (pouvoir à M. Laurent DESGOUIS), M. Alexis ISAAC (pouvoir à M. Alain MAFFET).

*M. Mathis Garnier est nommé secrétaire.*

- Vu les statuts de l'Agence (AURG) prévoyant la représentation des collectivités membres au sein de son assemblée générale,
- Considérant que la Commune de Montbonnot-Saint-Martin est membre de ladite Agence,
- Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire pour siéger à l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de désigner en qualité de représentant de la collectivité à l'Assemblée Générale de l'Agence,

**M. Patrick DESCHARRIERES, titulaire**

- Le représentant ainsi désigné est habilité à participer aux travaux de l'assemblée générale et à y exercer les droits de vote au nom de la commune.
- La présente délibération sera notifiée à l'Agence.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.**

Le secrétaire de séance,  
Mathis GARNIER



Fait à Montbonnot Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire,  
Jean-François CLAPPAZ

*Annexe : Statuts*